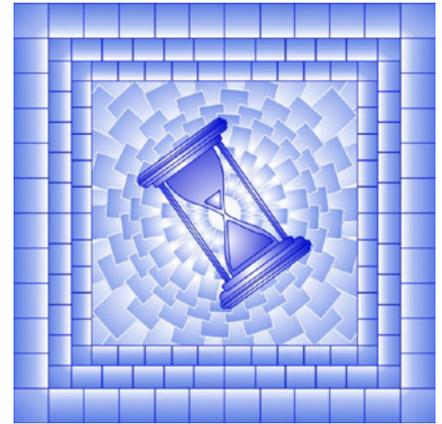


N° 62F0014M au catalogue
ISSN 1706-7731
ISBN 978-0-660-37283-9

Améliorations et évolutions du programme de l'Indice des prix à la consommation

Date de diffusion : le 17 février



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Améliorations et évolutions du programme de l'Indice des prix à la consommation

Introduction

Le programme de l'Indice des prix à la consommation (IPC) évolue au fil du temps pour intégrer les nouvelles sources de données et méthodes, et s'adapter aux enjeux émergents. Le présent document vise à souligner les changements et les améliorations à venir concernant le programme et à informer les utilisateurs de l'IPC des plans pour la prochaine mise à jour du panier de l'IPC. Un certain nombre des changements soulignés dans ce document sont le résultat de consultations menées auprès de représentants des trois ordres de gouvernement et d'autres utilisateurs. Ces consultations ont fait ressortir les besoins continus en matière de données ainsi que les secteurs du programme de l'IPC qui pourraient être simplifiés, afin de concentrer les efforts sur les nouveaux besoins de données critiques.

Nouvelles façons d'utiliser des sources de données alternatives dans l'IPC

Statistique Canada explore continuellement des façons de rationaliser les méthodes de collecte des données et d'alléger le fardeau de réponse des organismes, des entreprises et des citoyens canadiens tout en produisant des renseignements statistiques importants pour les Canadiens. Les sources de données alternatives remplacent graduellement la collecte traditionnelle sur le terrain (intervieweurs visitant des magasins de détail) depuis un certain temps. Quelques exemples de sources de données alternatives inclus : les dossiers administratifs, les données de lecteurs optiques, les données de moissonnage Web et les données d'interface de programmation d'applications (API). Les données de lecteurs optiques ont été utilisées pour la première fois dans la production de l'Indice des prix à la consommation du mois de référence de mai 2018. En mars 2020, environ la moitié de tous les prix utilisés dans le calcul de l'IPC étaient relevés au moyen de source de données alternatives. Plus récemment, en raison de la pandémie de COVID-19 et des lignes directrices en matière de santé publique, la collecte de données sur les prix se fait désormais presque entièrement en ligne en plus des sources de données alternatives existantes. Statistique Canada continue à travailler avec des fournisseurs de données potentiels, tels que des détaillants, pour étendre l'utilisation de données alternatives dans l'IPC.

Changements récents

Afin de maintenir la pertinence et de rendre compte avec précision des tendances du marché et des comportements des consommateurs, Statistique Canada revoit et met à jour régulièrement les méthodes qui s'appliquent aux diverses composantes de l'IPC.

Depuis la dernière mise à jour du panier, un certain nombre d'améliorations de la qualité ont été apportées. En automne 2019, d'autres données de lecteurs optiques ont été intégrées dans les sous indices de la composante des aliments, et les méthodes et processus utilisés pour compiler [l'indice du transport aérien](#) ont été améliorés, grâce à l'utilisation des données d'API. Au début de 2020, des données recueillies sur le Web ont été intégrées aux sous-indices de la [composante des vêtements et des chaussures](#), et l'échantillon de [l'indice des services de téléphonie cellulaire](#) a été élargi.

De plus, par suite des défis découlant de la pandémie de COVID-19 et des changements dans les habitudes de consommation qui en ont résulté, le programme de l'IPC a élaboré en 2020 de nouvelles stratégies de collecte, élargi la collecte aux prix en ligne, adopté de nouveaux produits représentatifs pour l'équipement de protection individuelle et accéléré les recherches concernant d'autres sources de données alternatives possibles.

D'autres améliorations à l'IPC sont prévues au début de 2021. Il s'agit notamment de l'élargissement de l'échantillon des véhicules électriques qui contribuent à l'indice des prix d'achat de véhicules automobiles, de l'amélioration de la mesure des prix d'expédition de colis, de l'ajout de sources de données alternatives et de la mise à jour des méthodes de mesure de l'indice des prix des [ordinateurs, des logiciels et des fournitures informatiques](#), ainsi que de l'amélioration de l'indice du coût de l'intérêt hypothécaire grâce à l'intégration des données sur la revente de maisons dans le modèle, en vue de compléter les données sur les logements neufs.

Pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation

L'Indice des prix à la consommation est l'un des indicateurs économiques les plus connus et les plus utilisés au Canada. Il sert à comparer, au fil du temps, le coût d'un panier fixe de biens et de services achetés par les consommateurs. La variation de ce coût est appelée inflation, c'est-à-dire le taux auquel les prix changent.

Pour calculer la variation des prix, Statistique Canada utilise un panier fixe de biens et de services qui a toujours été fondé sur les habitudes de dépenses des consommateurs, dont rend compte principalement l'[Enquête sur les dépenses des ménages](#) (EDM). Depuis l'introduction du panier de 2009 pour l'IPC de mai 2011, le panier a été mis à jour tous les deux ans.

Chaque catégorie de biens et de services du panier représente une composante des habitudes de dépenses des consommateurs et se voit attribuer une part du panier qui est proportionnelle aux dépenses totales correspondantes des consommateurs. Par exemple, les consommateurs ont consacré 26,9 % de leurs dépenses totales aux biens et services liés au logement en 2017. Par conséquent, le logement représente 26,9 % du panier de l'IPC de 2017.

Les pondérations sont fixes pendant la durée de vie d'un panier donné et jouent un rôle important dans la détermination des répercussions de la variation du prix d'un produit donné sur l'IPC. Par exemple, les Canadiens dépensent en moyenne une plus grande part de leurs dépenses totales pour l'essence que pour le lait. Par conséquent, une hausse de 10 % des prix de l'essence aura plus de répercussions sur l'IPC d'ensemble qu'une hausse équivalente du prix du lait¹.

Les [pondérations actuelles du panier de l'IPC](#) sont fondées sur les habitudes de dépenses des consommateurs déterminées à partir de l'EDM de 2017 et ont été introduites pour le mois de référence de l'IPC de janvier 2019. La prochaine mise à jour du panier devait coïncider avec le mois de référence de l'IPC de janvier 2021. Toutefois, en raison de l'évolution des dépenses des consommateurs pendant la pandémie de COVID-19, la prochaine mise à jour du panier sera publiée en juillet 2021, ce qui coïncidera avec le mois de référence de l'IPC de juin 2021.

Répercussions de la COVID-19 sur les prix à la consommation et les dépenses des consommateurs

La pandémie de COVID-19 a créé une situation sans précédent, transformant radicalement les habitudes de vie des Canadiens, ce qui a sans nul doute eu une incidence sur leurs habitudes de consommation, lesquelles ne sont pas prises en compte dans les pondérations officielles du panier fixe de l'IPC, jusqu'à ce que le panier soit mis à jour.

La pandémie de COVID-19 a commencé à avoir une incidence sur l'IPC en janvier 2020. Les prix du pétrole brut ont commencé à baisser et, peu de temps après, les restrictions imposées au transport aérien et la fermeture des frontières terrestres ont entraîné des perturbations massives dans le secteur du tourisme. Les mesures de distanciation physique au Canada en mars et avril ont changé les habitudes de consommation personnelle, les consommateurs achetant plus d'épicerie et moins de vêtements². Comme le nombre de cas de COVID-19 a diminué en mai, le pays a commencé à rouvrir graduellement, ce qui a fait en sorte que certains prix sont revenus aux niveaux antérieurs à la COVID-19, les consommateurs ayant pu se rendre dans les magasins en personne, la plupart des services ayant repris et certaines des restrictions relatives aux déplacements ayant été levées. Toutefois, certains produits demeurent inaccessibles ou limités dans leur disponibilité, comme les voyages organisés, les sports spectacles et les autres services récréatifs³. Les restrictions qui ont touché ces produits au printemps ont été maintenues indéfiniment, le nombre de cas de COVID-19 ayant augmenté à l'automne 2020.

1. L'essence représente 3,34 % du panier de l'IPC de 2017, tandis que le lait en représente 0,37 %.

2. En mars 2020, les ventes des épiceries ont augmenté de 22,8 %, selon les [données sur le commerce de détail](#). En avril, ces mêmes données ont montré que les ventes de vêtements et d'accessoires vestimentaires ont diminué de 84,8 % comparativement à celles de février. Dans un [document d'analyse](#) rédigé au sujet des dépenses en mars, avril et mai 2020, Statistique Canada a déterminé qu'en proportion des dépenses totales, la partie consacrée aux aliments a augmenté pour passer de 16,5 % en février à 20,7 % en mars et à 20,8 % en avril. Le contraire s'est produit pour les vêtements, les dépenses à ce titre ayant diminué pour passer de 5,0 % en février à 3,3 % en mars et à 2,2 % en avril.

3. Selon le tableau 2 du [Supplément technique](#), le transport aérien, les services de loisir, les voyages organisés et les spectacles ont tous été touchés par les restrictions liées à la COVID-19.

Moment de la mise à jour du panier

Ordinairement, les habitudes de dépenses changent lentement et le font en réponse aux fluctuations des prix, aux niveaux de revenu, aux changements démographiques, à l'évolution des habitudes et à la disponibilité de nouvelles technologies. Un indice de prix de panier fixe, comme l'IPC canadien, ne reflète les variations des dépenses que lorsque les pondérations du panier sont mises à jour. Dans des circonstances économiques normales, ces changements sont atténués grâce à la planification des mises à jour du panier à intervalles réguliers.

Les changements dans les habitudes d'achat des ménages ont une incidence sur les pondérations du panier servant au calcul de l'Indice des prix à la consommation (IPC). La période choisie pour calculer les pondérations du panier est cruciale : en général, la période choisie devrait être caractérisée par des conditions économiques qui peuvent être considérées comme raisonnablement normales ou stables. On peut quand même effectuer une mise à jour du panier en période de récession ou de ralentissement économique, mais la fermeture attribuable à la pandémie de COVID-19 était sans précédent. De plus, l'impact économique n'a pas été uniforme. Par exemple, l'activité économique des hôtels et des restaurants a diminué de 64 % entre février et avril 2020⁴. Si les conditions économiques sont temporairement atypiques pendant la période de référence des pondérations, les pondérations estimées ne refléteront probablement pas les tendances habituelles des dépenses de la population au cours de la période de base et pourraient avoir une pertinence limitée à l'avenir.

À la suite de consultations avec des experts des prix, des intervenants et d'autres organismes statistiques nationaux, Statistique Canada présentera la prochaine mise à jour du panier en juillet 2021. Cela représente un retard de cinq mois par rapport à la mise à jour prévue, mais permettra une surveillance et une évaluation continues de l'évolution des dépenses des consommateurs pendant la pandémie, et donnera l'occasion d'intégrer des données alternatives sur les dépenses des consommateurs en 2020. De plus, l'organisme surveillera davantage les habitudes et les dépenses de consommation, et ces données pourront être utilisées pour rajuster les pondérations, au besoin, avant la mise à jour subséquente du panier, en 2023.

La prochaine mise à jour du panier combinera pour la première fois l'EDM de 2019 et les [dépenses de consommation finale des ménages](#) (DCFM) désaisonnalisées de 2019. De plus, des sources de données alternatives seront utilisées pour l'année de référence 2020, afin de tenir compte des changements importants dans les dépenses liées à la pandémie.

Statistique Canada surveille l'évolution des dépenses des consommateurs à l'aide de l'[Indice des prix ajusté mensuel](#), afin de déterminer la méthodologie et la période de référence appropriées pour les pondérations du panier mis à jour. Un rajustement de pondération entre les mises à jour du panier pourrait être envisagé pour prendre compte de l'évolution continue des habitudes de dépenses des consommateurs pendant la période de récupération.

Un nouvel agrégat spécial et autres changements aux indices publiés

La mise à jour du panier est le meilleur moment pour apporter des changements aux biens et services publiés dans les tableaux de l'Indice des prix à la consommation.

Les agrégats spéciaux sont des indices analytiques compilés dans le but d'observer le comportement d'une sous composante ou d'un ensemble de sous composantes de l'IPC. En automne 2021, un nouvel agrégat spécial des services numériques sera inclus dans le [Tableau 18-10-0004-01, Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonné](#). Il comprendra les services de téléphonie cellulaire, les frais d'expédition, les services d'accès à Internet, le covoiturage, les services d'abonnement à la radiodiffusion, les services de diffusion vidéo en continu et les services de diffusion audio en continu. De plus amples détails sur la composition de cet indice seront disponibles sous peu.

4. La [production de l'hébergement et des services de restauration](#) a diminué de 42,4 % en avril, après avoir connu une baisse de 37,1 % en mars. Le secteur a vu son niveau d'activité diminuer d'environ 64 % par rapport à février 2020.

Après une consultation des utilisateurs menée au début de 2020, il a été déterminé qu'un certain nombre d'agrégats spéciaux ne répondaient plus à leurs besoins. Par conséquent, plusieurs de ces indices ne seront plus publiés au moment de la prochaine mise à jour du panier (boîte de texte 1). Il est important de noter que l'ajout ou la suppression d'agrégats spéciaux a une incidence sur le tableau de l'indice, mais aucune sur le panier.

Dans d'autres cas, des articles sont retirés du tableau publié en fonction de la pertinence de la série et des ressources nécessaires pour traiter, valider et publier l'information. Certains indices ne seront plus publiés mais demeureront dans le panier de l'IPC (boîte de texte 1). Ce changement aura aussi lieu au moment de la mise à jour du panier de juillet 2021.

Boîte de texte 1

Sous-indices et agrégats spéciaux ne figurant plus dans le tableau 18-10-0004-01 et le tableau 18-10-0007-01

Sous-indices

- Craquelins et pains croustillants
- Biscuits et biscuits sucrés
- Légumes fermentés ou marinés
- Sauces, condiments et trempettes
- Fines herbes, épices et assaisonnements
- Articles en plastique
- Services de nettoyage à sec
- Autres services vestimentaires
- Articles de papier d'aluminium
- Lunettes sur ordonnance
- Lentilles cornéennes
- Autres produits de soins des yeux
- Crèmes, lotions et cosmétiques
- Parfum et eau de Cologne
- Produits pour cheveux et autres produits de toilette
- Tissus d'habillement et articles de mercerie
- Services de blanchissage

Agrégats spéciaux

- Ensemble excluant les boissons alcoolisées et le cannabis récréatif
- Ensemble excluant les produits du tabac, les articles pour fumeurs et le cannabis récréatif
- Biens excluant les aliments achetés en magasin
- Biens non durables excluant les aliments achetés en magasin
- Biens non durables excluant les aliments achetés en magasin et l'énergie
- Services excluant les services de logement

Certains sous indices ne seront plus publiés dans le [Tableau 18-10-0004-01](#), Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé, ni le [Tableau 18-10-0007-01](#), Pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation, Canada, provinces, Whitehorse, Yellowknife et Iqaluit, au moment de la mise à jour du panier de juillet 2021. Les sous indices indiqués demeureront toutefois dans le panier de l'Indice des prix à la consommation.

Conclusion

Statistique Canada continue d'accorder la priorité à l'exactitude, à la qualité et à l'actualité des données pour mesurer la variation des prix et produire un IPC qui reflète l'expérience des Canadiens. La collaboration avec des experts des prix, d'autres organismes statistiques nationaux et des intervenants clés, assure que les données et les méthodes utilisées pour calculer l'IPC sont conformes aux normes et aux pratiques exemplaires internationales. Statistique Canada continuera d'explorer de nouvelles sources potentielles d'information sur les dépenses pour procéder aux futures mises à jour du panier et d'adopter les méthodes les plus appropriées afin de garder l'IPC pertinent pour les Canadiens.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composer sans frais le 1800263-1136 (STATCAN.infostatsinfostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotlineinfomedias.STATCAN@canada.ca).